

## LA BELGIQUE ET LES VINS DE BORDEAUX

Philippe ROUDIÉ

### Summary

*Belgium in the best claret importer in the world and the volume of Bordeaux wine bought in Belgium is more important than any other region or country.*

MOTS-CLÉS : vin, bordeaux, Belgique

KEYWORDS : wines, clarets, Belgium

Les statistiques d'exportation des vins de Bordeaux vers la Belgique sont connues -et même publiées- depuis la naissance même de ce pays en 1830: bien que peu détaillées jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> elles permettent ainsi de suivre l'évolution de ce marché exceptionnel pour les vins du Bordelais.

A l'évidence la Belgique du XIX<sup>e</sup> siècle continua d'importer assez massivement une boisson qu'elle connaissait depuis longtemps, la faisant rentrer plus que jamais sur son sol par son port d'Anvers et non plus Damne (avant-port de Bruges) en lieu et place des ports plus septentrionaux des Pays-Bas, même si on peut toujours imaginer un (faible) courant d'entrée par le sud, c'est-à-dire par le nord français. Toujours est-il que les statistiques d'exportation des vins de Bordeaux vers la Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle s'identifient aux sorties vinicoles du port de Bordeaux vers ce pays. De peu de chose en 1831 (8.500 hectolitres) le montant annuel va s'envoler à près de 7.200 deux ans après, pour stagner entre 35.000 hectolitres 85.000 hectolitres pendant deux décennies. Un moment compromis par les faibles récoltes dues à la Malaisie de l'oïdium entre 1855 et 1858 (autour de 35.000 hl) le trafic reprendra de plus belle vers 1862; c'était là la conséquence directe de la politique libre-échangiste du Second Empire qui fit de la jeune Belgique l'un des tout premiers états souverains à signer un accord douanier avec la France dès 1861, en ramenant à 50 centimes par hectolitre de vin en futailles, et 1,50 franc en bouteilles les droits d'entrée et à l'amenuisement constant des droits d'accises (27,5 F en juillet 61, 25 F le 1er janvier 62, 22,5 F le 1er juillet 62, tarif reconduit en 1866 et encore abaissé en 1867); cela eut pour effet de dynamiser le trafic maritime des vins de Bordeaux vers Anvers pour faire culminer les exportations entre 75.000 et 100.000 hl (et même les dépasser par cinq fois) de 1866 à la Première Guerre mondiale. En même temps d'ailleurs apparaissait un courant, certes

secondaire en volume (de 1.500 à 3.000 hl), mais rémunérateur de ventes de vins en bouteilles à coté des futailles. Déjà d'ailleurs, au cours de la seconde moitié du siècle apparaît ce caractère exceptionnel du marché belge, sa grande régularité qui contraste singulièrement avec les variations plus ou moins prévisibles des autres acheteurs.

La Première Guerre mondiale interrompt évidemment ce commerce florissant qui reprendra cependant de plus belle dès 1919 et se maintiendra à un haut niveau jusqu'en 1940, avec des pointes spectaculaires à 150.000 hl, suite à l'énorme récolte de 1924. A peine sent-on cependant un étiage d'assez courte durée due à la grande crise mondiale dite de 1929 (34.000 hl en 1934).

A nouveau totalement interrompu pendant les cinq ans de l'Occupation allemande en France et en Belgique, le trafic vinicole reprit très rapidement à la Libération retrouvant dès 1950 son volume d'avant-guerre. Arrêtées temporairement dans leur élan par les grandes gelées de 1956, les exportations vinicoles du Bordelais stagnèrent autour de 100.000 hl jusque vers 1970 pour s'envoler encore : le cap des 200.000 hl fut dépassé en 1976, celui des 300.000 hl atteint en 1988 et constamment dépassé depuis.

En même temps, qu'il s'affirmait à un très haut niveau qui faisait régulièrement de la Belgique le premier importateur mondial de vins de Bordeaux (14 fois en 20 ans), ce courant se transformait. Car il est devenu exclusivement un trafic terrestre, surtout routier, et de plus en plus un courant de vins vendus en bouteilles au détriment du vrac. Les flacons qui ne représentaient qu'un tiers du volume total vers 1970 passèrent rapidement à la moitié puis vers 1990 aux trois-quarts. Et ce rapport est encore plus prononcé si on l'examine en valeur (et non plus en volume), les vins les plus chers étant évidemment livrés en bouteille.

Cette évolution spectaculaire qui confirme le rôle des Belges comme les meilleurs buveurs de vins de Bordeaux par tête et par an (plus de 3 litres comme les Danois, et non loin derrière les Français avec moins de 5,5 litres), s'explique évidemment par le haut niveau de vie moyen de la population du royaume et spécialement de sa partie flamande. A cet égard d'ailleurs l'ancienneté des liens commerciaux -autrefois seulement maritimes- entre l'Aquitaine et les Flandres (y compris celle de France d'ailleurs) en est l'une des raisons majeures. La plupart des grands négociants de Bordeaux commerçaient avec la Flandre depuis fort longtemps et avaient même lancé des antennes vers la Wallonie, en particulier vers le pays de Liège et vers Bruxelles pourtant autrefois plus attachés aux vins de Bourgogne.

Restent à analyser les caractéristiques du marché belge aujourd'hui, et ceci grâce aux enquêtes approfondies et données fournies par les Administrations des douanes françaises et belges, par le Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), le Centre Français du Commerce Extérieur (CFCE)...

En 1992 la Belgique a importé un total de 2,1 millions d'hectolitres de vin, dont 400.000 de blanc, 1,4 million de rouge, 115.000 d'effervescents (moitié mousseux, moitié champagne) et près de 200.000 de vins de liqueurs, au 3/4 composés de Sherry, Porto et Madère. Parmi les quelques 1,8 million d'hectolitres de vin tranquilles (rouges et blancs), la part des vins français est de l'ordre de 80% (1,5 en 1992) et celle des V.Q.P.R.D. (Vins de Qualité Produits dans des Régions Déterminées) (c'est-à-dire l'équivalent dans la langue de la CEE des Vins français d'Appellations d'Origine Contrôlée (V.A.O.C.) de 55%. Ceci revient à dire que la Belgique importe 20% de sa consommation de vins depuis un autre pays que la France, à commencer par 4% du Grand-Duché de Luxembourg qui est en quelque sorte, et depuis bien longtemps, son cellier à vin blanc, le reste provenant surtout d'Italie (10% environ), d'Espagne et du Portugal (notamment de Porto).

Parmi les vins français importés en Belgique (1,5 million d'hectolitres en 92, 1,35 en 93) la part des vins A.O.C. est des deux tiers (entre 800.000 et 950.000 hl ces dernières années) et dans cette catégorie les divers vins de Bordeaux en représentent plus de 300.000 hectolitres. Si l'on se résume, on peut ainsi affirmer que les vins de Bordeaux « pèsent » régulièrement en volume le 1/7 de tous les vins importés, le 1/5 des vins français

achetés, le 1/3 des vins français d'appellation. Les divers Bordeaux sont ainsi en volume, et a fortiori en valeur, plus importants même que les vins italiens ou espagnols toutes régions de ces deux pays confondus.

Meilleur acheteur de vins de Bordeaux, par rapport aux autres clients étrangers, la Belgique s'alimente donc de façon privilégiée en Bordelais, son premier fournisseur.

Partant de cette constatation on comprend mieux combien la Belgique est acheteur de tous les types de vins produits par le Bordelais. Une part écrasante est représentée par les vins rouges (250.000 à 280.000 hl soit de 85% à 88% selon les années) eux mêmes vendus pour les 3/4 en bouteille, le reste en vrac. Les quelques 38.000 à 46.000 hl de blanc sont plus équilibrés entre vrac (30 à 40%) et bouteilles.

Ce goût très prononcé pour les vins rouges de qualité a longtemps rapproché beaucoup plus les consommateurs belges des suisses et des danois que des anglais, des américains et des japonais amateurs de rouges et de blancs, ainsi que de leurs voisins hollandais très portés sur les blancs et des canadiens seuls importateurs majoritairement de blancs. Quant aux allemands, traditionnellement consommateurs de vins blancs secs du Bordelais, ils ont, depuis 1978, amorcé un retournement complet de leurs achats préférant *maintenant* eux aussi les grands vins rouges.

Historiquement la Belgique était surtout acheteur de vins provenant du Libournais et ce n'est qu'entre 1983 et 1986 que ceux du Médoc et des Graves les égalèrent et même parfois les dépassèrent. Le total des deux catégories se monte à près de 100.000 hectolitres annuels. Il faut voir dans cette évolution à long terme le rôle longtemps prépondérant de l'Angleterre sur les grands vins rouges du Médoc livrés à Londres par les négociants de Bordeaux souvent eux-mêmes d'origine anglo-saxonnes. Et les marchands « flamands » présents à Bordeaux, étant surtout d'origine hollandaise, préféraient les vins blancs voire les eaux-de-vie. Tant et si bien que les Belges se tournèrent plus naturellement sur les vins rouges du Libournais (St-Émilion, Pomerol, Fronsac) d'ailleurs bien souvent vendus aux clients à domicile et particulièrement par les « corrèziens » de Libourne : à cet égard le marché belge représentait aussi -en partie- un prolongement du gros marché du nord français (Picardie, Nord-Pas-de-Calais,...) prospecté directement par les démarcheurs libournais.

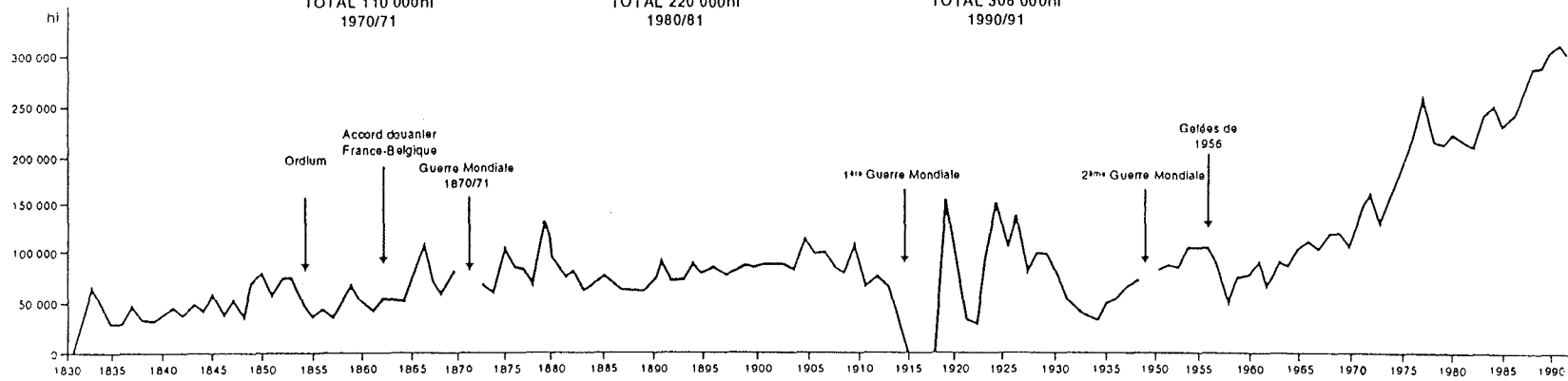
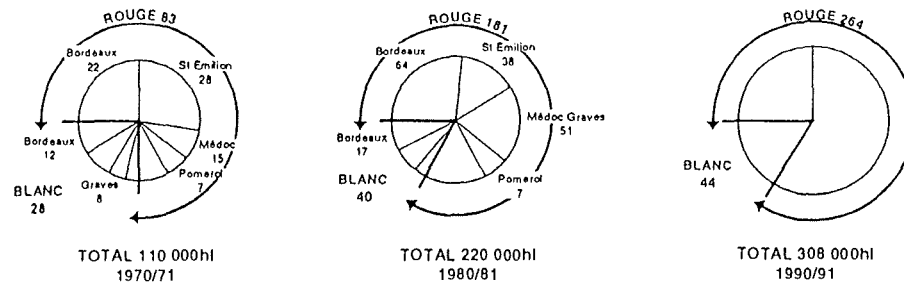


Figure 1 - Exportation de vins de Bordeaux vers la Belgique (en volume)

Quoi qu'il en soit la Belgique reste depuis longtemps et parfois de loin le premier acheteur étranger de toutes les appellations de vins du Libournais dont elle demeure le meilleur connaisseur. Et en ce qui concerne les vins du Médoc, sur lesquels ont porté les efforts récents, il s'agit des appellations Haut-Médoc, mais aussi Listrac et Moulis ainsi que des prestigieux Margaux, Saint-Estèphe, Pauillac et Saint-Julien voire des Graves rouges, pour un total de près de 50.000 hl ! Il n'en reste pas moins que l'essentiel en volume des vins rouges bordelais importés provient de l'appellation « Bordeaux » et des appellations de « Côtes » dont la Belgique est avec l'Angleterre et la République fédérale allemande voire le Danemark le premier acheteur et notamment en Premières Côtes de Blaye, Côtes de Bourg et Côtes de Castillon.

L'achat des vins blancs du Bordelais reste un des points faibles (?) du marché belge. Pour la seule appellation Bordeaux blanc la Belgique n'est guère que le 6e importateur : le rang est meilleur pour les Entre-deux-mers (4e) tout comme pour les blancs doux. Mais en ce domaine la suprématie commerciale n'est plus l'apanage des amis d'Outre Quiévrain.

On voit donc sans difficulté le rôle considérable que la Belgique joue dans la filière viti-vinicole des Bordelais dont elle est depuis un siècle et demi un des éléments moteurs par le rôle de premier acheteur qu'elle n'a pratiquement jamais cessé d'être : ceci est d'autant plus remarquable que le royaume n'est peuplé que d'environ 10 millions d'habitants -et donc de beaucoup moins de

consommateurs ! Mais l'ancienneté des liens entre l'Aquitaine et la Belgique est telle que les vins du sud-ouest y sont des boissons familières de qualité.

Mais d'autres éléments doivent aussi rentrer en ligne de compte. Les vins de Bordeaux s'exportent aujourd'hui massivement dans le monde, pour atteindre 1,8 million d'hectolitres. Or le port de Bordeaux lui-même n'en voit plus sortir. Ce qui revient à dire que les vins de Bordeaux partent par route, par voie ferrée et par avion. Mais la Belgique joue pour nos vins un rôle essentiel. Car d'importants volumes sont expédiés par le port d'Anvers et les ports hollandais, faisant ainsi de la Belgique non pas tellement un pays ré-exportateur qu'une zone de transit.

Il y a plus encore. Les intérêts belges de Gironde sont représentés à Bordeaux par un consul, lui-même issu d'une famille propriétaire de vignes en Libournais. On s'étonnera alors -dernier paradoxe- qu'il y ait si peu de Belges propriétaires de terres et de vignes en Bordelais. Alors que des capitaux britanniques, puis à toutes petites doses, allemands, hollandais, suisses, japonais (mais pour 4 propriétés seulement), américains et danois, voire canadiens se sont implantés en Gironde. Il y a là comportement plein de sagesse : la Belgique considère les « bordeaux » comme un produit alimentaire de luxe et de fête et non comme un élément de spéculation. Par là même, plus que jamais, elle représente « le bon élève » par excellence du Bordelais viticole !

*Philippe ROUDIÉ*  
*Rue Victor Hugo 36*  
*33000 BORDEAUX, FRANCE*